AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (2)ItemJean-Baptiste André Godin à Léon Magnier, 3 mai 1849

Jean-Baptiste André Godin à Léon Magnier, 3 mai 1849

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

Magnier, Léon (1813-1883)∏ est destinataire de cette lettre

Afficher la visualisation des relations de la notice.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)
Collation1 p. (330)
Nature du documentCopie manuscrite
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Léon Magnier, 3 mai 1849, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 26/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/26961

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN

(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction3 mai 1849
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireMagnier, Léon (1813-1883)
Lieu de destinationSaint-Quentin (Aisne)

Description

RésuméGodin demande à Magnier de supprimer son nom de la liste d'envoi du supplément littéraire de son journal. Il lui demande ce qu'il pense du banquet socialiste qui doit avoir lieu le dimanche suivant à Saint-Quentin. Godin indique qu'il compte s'y rendre si cela est utile « au progrès de l'idée » et demande si des toasts seront prononcés, si les journaux en rendront compte et qui sera présent. Notes Léon Magnier est qualifié de "condisciple" dans la formule d'interpellation de la lettre.

Mots-clés

Élections, Fonderies et manufactures "Godin", Périodiques, Socialisme Œuvres citées*Le Courrier*, Saint-Quentin, 1840-1874. Événements citésÉlections législatives (13-14 mai 1849, France) Lieux citésSaint-Quentin (Aisne)

Informations biographiques sur les correspondant es et les personnes citées

NomMagnier, Léon (1813-1883) GenreHomme Pays d'origineFrance Activité

- Fouriérisme
- Littérature
- Presse

Biographie Journaliste, poète et fouriériste français né en 1813 à Saint-Quentin (Aisne) et décédé en 1883 à Noyon (Oise). Léon Magnier dirige le journal *Le Courrier de Saint-Quentin* (Saint-Quentin, 1840-1874). Proche du mouvement fouriériste au début des années 1840, il s'en éloigne au début des années 1850 avant de se rallier à l'Empire.

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 29/06/2022 Dernière modification le 26/04/2023

hourpes elle Colombel avril 29 fe devoi more i mars a hourpes. vero mili pe vous prie de faire prevision le facture de Monsier Lung de des troums sit vous est possible Le vous fremettree un maneat a vue dur paris de fre 8000 mai 3 Monsieur et Mariciple L'abagnier I- quentin y'ai rece les nuneros de votre gournal et ge vous prie de me supprimer le supplement litterier doyer asses bon pour m'evire par le retour du wurrer ce que vous pensez du banquet socialiste qui doit avoir lin demanche a st quest ze my rendrais ai ze sarais ma presenes pouroir ître utite au progres de livie y sura til prononce des toast his yourneaux en rendront it comple quel sera la personnes, Desoue Monsius Nowithen les grils que vous many adussis nont pas rengh' men attente fattendais pour vous les payer et en causer de la Nous le prochain Yourge que le finer a paris pour lioquister per piece dous down alors agree off. mes des d. 6 chris Monsiur of lley fe vous prie de mierire dit vous deruit signeable de Nous charger de ficere placer mis prescrieto dans la presais de lineastrie et de vous entendre pour la place que leur dera addignee u servier d' vous pourry me le unive mengagerer a different un pour mon tomps a quil me teste al rury inquier